

Règlement intérieur

Introduction

Le présent règlement intérieur a pour objet de présenter les règles et démarches à respecter par les utilisateurs de Blendi dès leur inscription et tout au long de leur utilisation de la plateforme en ligne. Son bon respect permet d'assurer un déroulement optimal par chacun de sa formation tel que prévu par l'équipe Blendi.

De la responsabilité de l'apprenant

Vous êtes responsable de votre utilisation de Blendi et de toute information que vous partagez dans ce cadre. Vous vous engagez à utiliser la plateforme et ses formations personnellement et à ne permettre à aucun tiers de les utiliser à votre place ou pour votre compte.

Vous vous interdisez de détourner les formations proposées par Blendi à des fins autres que celles pour lesquelles elles ont été conçues, et notamment pour :

- Exercer une activité illégale ou frauduleuse,
- Porter atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs,
- Porter atteinte à des tiers ou à leurs droits, de quelque manière que ce soit,
- Violier une disposition contractuelle, législative ou réglementaire,
- Exercer toute activité de nature à interférer dans le système informatique d'un tiers notamment aux fins d'en violer l'intégrité ou la sécurité,
- Effectuer des manœuvres visant à promouvoir vos services et/ou sites ou ceux d'un tiers,
- Aider ou inciter un tiers à commettre un ou plusieurs actes ou activités listés ci-dessus.

Vous vous interdisez également de :

- copier, modifier ou détourner tout élément nous appartenant ou tout concept que nous exploitons dans le cadre des Services,
- adopter tout comportement de nature à interférer avec ou détourner nos systèmes informatiques ou porter atteinte à nos mesures de sécurité informatique,
- porter atteinte à nos droits et intérêts financiers, commerciaux ou moraux,
- commercialiser, transférer ou donner accès de quelque manière que ce soit aux Services, aux informations hébergées sur la Plateforme ou à tout élément nous appartenant.

Vous êtes responsable des contenus de toute nature que vous diffusez dans le cadre des formations Blendi, y compris sur des groupes d'échanges administrés par Blendi sur des sites tiers (Facebook, Instagram, ...) entre confrères suivant une formation ou l'ayant suivie.

Vous acceptez que les contenus diffusés sur la Plateforme soient rendus publics par défaut et sont susceptibles d'être vus par d'autres utilisateurs de la Plateforme.

Vous vous interdisez de diffuser tout Contenu (cette liste n'est pas exhaustive) :



- portant atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs (pornographiques, obscènes, indécents, choquants ou inadaptés à un public familial, diffamatoires, injurieux, violents, racistes, xénophobes ou révisionnistes),
- portant atteinte aux droits de tiers (contenus contrefaisants, atteinte aux droits de la personnalité, etc.) et plus généralement violant une disposition contractuelle, législative ou réglementaire,
- préjudiciable à des tiers de quelque manière que ce soit,
- mensongers, trompeurs ou proposant ou promouvant des activités illicites, frauduleuses ou trompeuses,
- nuisibles aux systèmes informatiques de tiers.

Sanction

En cas de non-respect des dispositions du présent règlement intérieur et plus généralement des conditions générales d'utilisation, l'équipe Blendi se réserve le droit d'appliquer des sanctions appropriées pouvant aller jusqu'à l'interdiction d'utilisation de la plateforme Blendi et l'interaction avec les comptes Blendi sur les différents réseaux sociaux.

Ce règlement intérieur est susceptible d'être modifié ou complété afin de garantir une expérience d'apprentissage optimale pour tous les utilisateurs et apprenants de la plateforme de formations Blendi.

Veillez prendre connaissance de ce règlement intérieur et vous engager à le respecter lors de votre participation aux formations ainsi que sur toute action en lien avec Blendi.